

PENALITES CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES – PHASE 2

Codes motif employés et coûts

Messieurs et Dames

1 = Forfait général	100,00 €
2 = Forfait dans sa salle (1 ^{ère} fois)	75,00 €
3 = Forfait extérieur (1 ^{ère} fois)	40,00 €
4 = Feuille de match en retard (Non parvenue au Comité le vendredi suivant la rencontre)	40,00 €
5 = Feuille de rencontre non reçue ⁽²⁾	PE + 41,00 €
6 = Feuilles incomplètes (N° d'équipe, N° de licence, prénom ...) ⁽¹⁾ ou composition de l'équipe exempte non reçue	15,00 €
7 = Joueur non qualifié (joueur non licencié, licencié hors délai, brûlé, etc. ...)	PE + 20,00 €
8 = Mauvaise composition d'équipe	PE + 12,00 €
9 = Erreur d'inscription, présentation illisible, formulaire de résultats non conforme ⁽¹⁾	15,00 €
10= Résultats non saisis à temps sur fftt.com ⁽²⁾	20,00 €

⁽¹⁾ Pour ces motifs, la pénalité financière est partagée entre les deux associations.

⁽²⁾ Les pénalités pour ces motifs peuvent être cumulées (Art.IV.7)

DIV/Poule	JOURNÉE SPID	MOTIF	CLUB	EXPLICATION SUPPLEMENTAIRE	Décision CS
PRM/3	15	6	EP I 5 MONTROUGE 3	Manque signature du capitaine de l'équipe « X » au recto et au verso de la feuille de résultats. Cf remarque relative aux signatures sur le rapport de pénalités des J13/J14	15,00 €, partagé
PRM/4	15	6	EPI 6 BOIS COLOMBES 3	Manquent heure de rencontre, division et « TOTAL DES POINTS DE CHAQUE EQUIPE ».	Non sanctionné
D1/1	15	6	LA GARENNE COLOMBES 2 SCEAUX 3	Manque numéro association Sceaux et « TOTAL DES POINTS DE CHAQUE EQUIPE ».	Non sanctionné
D1/4	15	6	COLOMBES 2 CLAMART 7	Manque scores de la 13 ^e partie.	15,00 €, partagé
D2/1	15	3	CHATILLON 10 FONTENAY 4	Forfait de Fontenay 4 à l'extérieur.	40,00 €
D2/5	15	2	MEUDON 6 CLAMART 9	Forfait de Meudon 6 dans sa salle.	75,00 €
D2/5	15	6	LA GARENNE COLOMBES 3 CHATILLON 9	Manque l'intitulé association Chatillon 9.	Non sanctionné
D2/6	15	9	CLICHY 3 ASNIERES 9	Erreur de saisie partie 13 sur Girpe.	15,00 €, partagé

EXPLICATIONS COMPLÉMENTAIRES

Précisions de la CSD : Pour les feuilles de rencontres saisies dans SPID (via www.fft.com/monclub), une erreur d'inscription ou une information manquante ne donneront pas lieu systématiquement à une pénalité, la validation de celle-ci sera prononcée selon l'importance de l'anomalie constatée. *Exemples : (non exhaustifs) L'absence de signatures, de composition des doubles, des totaux... font l'objet d'une validation systématique, les erreurs ou oubli de date, heure, lieu de rencontre... ne seront pas obligatoirement sanctionnés.*

Les signatures au verso ne sont obligatoires que si une note (réserves, réclamations, cartons) y a été inscrite.

Trois informations (ou plus) manquantes ou erronées sur une même feuille, quelles que soient leur importance, entraîneront la validation du motif indiqué.

Toute feuille saisie par le département (saisie du résultat et/ou du détail de la feuille de rencontre, ou correction d'une anomalie, même mineure), donnera systématiquement lieu à validation de la pénalité associée.